

SITES D'INSERTION :

- Abdomen (sauf zone péri ombilicale)
- Cuisse (face antéro externe)
- Thorax (face latérale antérieur ou sous claviculaire)
- Bras (face externe)

CONTRE INDICATION :

- Ne pas piquer près d'un pacemaker ou d'une chambre à cathéter implantable
- Ne pas piquer en présence d'un hématome, d'une lipodystrophie, d'un lymphœdème, paralysie, dermatose infectée ou non, d'une infection cutanée diffuse.

POSE :

- Antisepsie cutanée en 4 temps :

Soit bétadine® scrub, sérum physiologique, séchage, bétadine® alcoolique



Soit savon stérile, sérum physiologique, séchage, Chlorhexidine® alcoolique si allergie



- Port de gants stériles



- Collecteur OPCT et plateau de soin au plus près du soin



ABLATION :

- Gants non stériles



- Compression du point de ponction avec une compresse imbibée d'antiseptique



- Mettre un pansement



DUREE :

- Si KT sécurisé (safe T intima) changement toutes les 96h en l'absence de signe d'intolérance (cf. fiche technique)
- Si KT court non sécurisé changement toutes les 24h (généralement utilisé pour les perfusions discontinues et les patients non coopérants)



SURVEILLANCE :

- Locale : signes infectieux, douleur, œdème ...
- Générale : hyperthermie, hypothermie, frisson, sueur, déshydratation persistante
- Perfusion : absence de sang, bon débit de perfusion ...



RAPPEL

- **Pas plus de 2g de Kcl par litre de soluté**
- **Pas plus de 1,5 L par jour et par site**
- **Pour une meilleure diffusion, ajouter 2 à 4g de NaCl au sérum glucosé isotonique**
- **Changement de site et de matériel si douleur ou présence de sang**
- **Ne pas utiliser d'eau pour préparation injectable pour les dilutions de produit**
- **Si signes infectieux réaliser un prélèvement bactériologique :**
 - **ne pas réaliser d'antisepsie du point de ponction avant l'ablation**
 - **couper l'extrémité distale à l'aide de la paire de ciseaux stériles**
 - **déposer le prélèvement dans un pot à ECBU**
 - **réaliser les soins locaux du point de ponction, contacter le médecin traitant (ou médecin co) pour une prescription**
 - **contacter le médecin traitant (ou médecin co) pour une prescription et acheminer le prélèvement rapidement au labo**
 - **Ne pas oublier de faire une transmission écrite dans le dossier de soin et de rédiger une feuille d'événement indésirable (disponible à l'HAD)**
- **Penser à éduquer votre patient et son entourage à la surveillance locale du point de ponction afin de signaler rapidement à l'infirmière.**